

**Rencontre entre la pétitionnaire Audrey Klein,
les élu·es Marc Hoffsess, Pierre Ozenne et Carole Zielinski
et la collaboratrice du cabinet de la Maire Mme. Million**

Compte-rendu - Vendredi 28 octobre

Contexte : Cette rencontre est intervenue dans le cadre de la délibération du 24 juin 2022 assurant aux pétitionnaires une rencontre avec des élu·es lorsque que leur pétition citoyenne dépasse les 50 signatures. Au moment de la rencontre, la pétition comportait 197 signatures et expire au 14 novembre.

Participant·es : De par la thématique de la pétition « Généraliser les bacs à compost en ville », les élu·es Marc Hoffsess, Pierre Ozenne et Carole Zielinski ainsi que la collaboratrice du cabinet de la Maire Mme. Million ont rencontré la pétitionnaire.

La pétitionnaire Mme. Klein retrace le parcours de son projet de pétition en commençant par son engagement à l'école de sa fille. Engagée en tant que représentante de parents d'élèves, Mme. Klein a demandé l'installation de bacs à compost dans la cour d'école maternelle de son enfant : 70 parents d'élèves ont signé le formulaire de la mairie pour s'engager à composter à l'école malgré l'existence de points de compostage dans le quartier mais aux horaires trop limités. Après quelques réticences de la directrice d'école et du Responsable Technique de Site (RTS), les bacs ont été installés. Cependant, l'expérience a été coupée court par le RTS qui a retiré les bacs, se plaignant des moucheron et odeurs dérangeantes. De plus, des apparitions de souris se sont rapidement transformées en rumeurs de rats, ce qui a érodé la coopération du corps enseignant. Ces expériences ont permis de diminuer les déchets (instauration d'un goûter uniquement fruit à la maternelle, et goûter zéro déchet à l'élémentaire), d'une sensibilisation au compost des élèves qui y jettent leur goûter.

L'enjeu sujet de la pétition est donc de généraliser les bacs à compost plutôt que d'attendre qu'un bénévole en fasse la demande pour son école ou quartier, et que ce soit en gestion par un professionnel rémunéré par la mairie dans les écoles, et les parcs et les lieux publics stratégiques pour sensibiliser les urbains au compostage (et ainsi aussi les inciter à composter dans leur cour d'immeuble) etc. Dans le cadre de la végétalisation des cours d'école le compost est proposé mais doit être géré par un parent bénévole, qui n'est pas forcément un professionnel du sujet et sans l'aide concrète sur le terrain d'un professionnel : dans les faits il n'y a pas de bacs dans les cours d'écoles végétalisées. La pétition a été soutenue spontanément par les associations de compostage (Maison du Compost et Compostra).

Au-delà du manque de coopération, Mme. Klein souligne que l'engagement bénévole ne saurait suffire à ce genre d'initiatives, c'est pourquoi elle a souhaité déposer une pétition citoyenne demandant l'affectation de ressources humaines municipales à la gestion de points de compost à l'échelle de la ville.

M. Hoffsess commence par restituer les engagements pris par la municipalité comme la prise en charge financière des bacs à compost individuels sur demande ainsi que la subvention des associations gérant des compostages collectifs (gérant au total plus de 30 sites). Quant au fait d'installer des bacs à compost dans les écoles, M. Hoffsess reconnaît la vertu pédagogique de l'action mais rappelle l'inaccessibilité des bacs lors des vacances scolaires, engendrant ainsi une prolifération des mauvaises odeurs. Le compostage se doit d'être une initiative partagée, forcer son implantation dans les 114 sites scolaires de la ville irait parfois à l'encontre des priorités de certains conseils d'écoles.

M. Ozenne renchérit en revenant sur le déploiement de collecte des déchets alimentaires, qui s'est fait en lien avec les initiatives associatives déjà existantes. Si ce projet n'est pas un projet de compost municipal, il permet néanmoins d'offrir trois options aux habitant·es :

- Compost individuel facilité par les subventions de la Ville
- Compost collectif facilité par les associations, elles-mêmes subventionnées par la Ville
- Collecte de biodéchets par la Ville

La pétitionnaire reproche que ces bacs sont insuffisants faute de bénévoles et que ces points de compostage n'acceptent plus de nouveaux membres suite à une trop forte demande. De plus, Mme. Klein souligne que le projet de collecte des biodéchets est non seulement une obligation légale mais aussi un projet aux retombées incertaines (controverse de la méthanisation, pollution liée au transport des biodéchets). Une gestion municipale du compostage lui paraît envisageable si la ville met à disposition quelques agents ou si cette dernière ajoute le suivi du compostage à la fiche de poste des RTS.

M. Hoffsess souligne qu'il serait difficile de justifier la création de plusieurs postes de maître-composteurs dans un contexte de restriction budgétaire, étant donné que la création d'un poste implique entre 50 000 € et 80 000 € de dépense supplémentaire.

Mme. Klein entend la contrainte budgétaire mais c'est justement l'engagement politique qu'elle voudrait voir, en réponse aux avertissements d'experts comme par exemple M. Jancovici.

En réponse, M. Hoffsess pointe que les ressources financières et humaines sont déjà affectées en raison de choix politiques, orientés vers la végétalisation de Strasbourg (notamment de ses cours d'école) mais aussi vers la pédagogie avec les ATSEM dans les écoles. Les enjeux environnementaux et sociaux visés par Mme. Klein à travers sa pétition sont donc adressés sur d'autres projets. Quant à la question de la controverse de la méthanisation, M. Hoffsess que cela représente tout de même une sortie des énergies fossiles.

M. Ozenne complète la réponse en ajoutant que le suivi du compostage n'est dans la fiche de poste des RTS, d'autant plus que les efforts de végétalisation de la ville de Strasbourg ainsi que son budget participatif représentent une mission pour les agents en lien avec les

espaces verts (notamment la direction des espaces verts). De plus, M. Ozenne indique que les produits des tontes des espaces verts sont envoyés au compost pour l'EMS.

Mme. Zielinski rapporte son expérience du réseau des structures de compostage Rescup qui a rapidement décidé de fermer l'accès aux bacs à compost pour éviter les dégradations. La question comportementale est une réalité qui bloque des projets municipaux mais aussi ceux des associations. La mise en place d'heures de garde est certes contraignante mais elle permet un meilleur apport aux bacs à compost tout en créant du lien social.

En conclusion, les élus proposent de se rapprocher de Hülliya Turan, adjointe en charge de l'éducation et l'enfance pour demander à ce qu'une sensibilisation au compostage auprès des RTS soit pensée. La pétitionnaire décide de maintenir sa pétition après l'échange.